

Réf: Dossier 273193

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION, DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE » en abrégé « ECOCI »

Siège Abidjan, cocody riviera palmeraie, Lot 1863,  
Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION, DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE » en abrégé « ECOCI »

Objet :

- BTP
- Commerce général
- Petite industrie
- Hôtellerie
- Transport
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody riviera palmeraie, Lot 1863,

Ilot 105

Dirigeant(s) M DAGA CALIXTE LUDOVIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13599 du 20/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89361/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

